

FOAP av 31 : "PA CAPONA!"

Autor(en): **Allain, Philippe**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft [1]: **Aviation**

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-346771>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



FOAP av 31 : «PA CAPONA!»

Cap Philippe Allain

Officier de carrière, FOAP av 31

La formation d'application de l'aviation (FOAP av 31) vit entre instruction et engagement. Chaque vol est réel, ce qui confère à toute l'activité de la brigade des airs de rêve et d'aventure. Pourtant, il n'y a pas d'envol sans une énorme préparation! Portrait d'une formation militaire entre ciel et terre.

Missions

La mission primaire de la FOAP av 31 est d'instruire les troupes dans les domaines du personnel au sol, des pilotes, du personnel des drones d'exploration et des éclaireurs-parachutistes. L'objectif est de fournir les bases aériennes, l'escadre des drones d'exploration et la compagnie d'éclaireurs parachutistes avec du personnel qualifié afin qu'elles puissent conduire avec succès les engagements ordonnés. En outre, la FOAP av 31 a la mission de conduire et soutenir l'escadre des drones 7 et la compagnie d'éclaireurs parachutistes 17, en étroite collaboration avec l'engagement des Forces aériennes.

Organisation

La FOAP av 31 s'articule en trois éléments principaux : un état-major mixte (miliciens et professionnels), 5 écoles et 2 formations d'engagement. Les cinq écoles sont

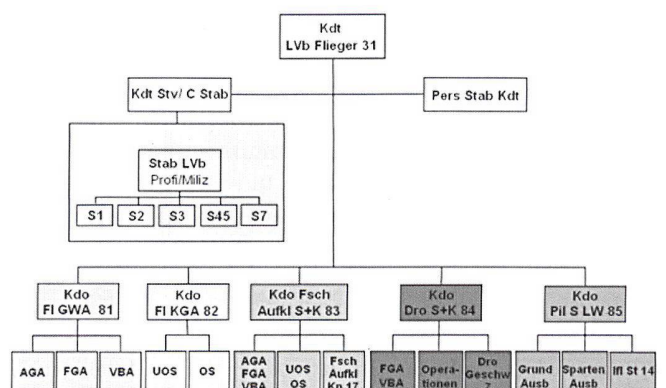
- l'instruction de base et de perfectionnement de l'aviation 81 basée à Payerne (avec une dislocation à Alpnach, Meiringen et Sion selon le type d'aéronef instruit)
- l'instruction de base des cadres de l'aviation 82 basée à Payerne
- écoles et cours des éclaireurs parachutistes 83 basés à Locarno
- écoles et cours de drones 84 basés à Emmen et Buochs
- école de pilotes des Forces aériennes 85 basée à Emmen et Locarno

L'escadre de drones 7 et la compagnie des éclaireurs parachutistes 17 constituent les éléments d'engagement de la FOAP av 31 ainsi que l'escadre des vols aux instruments 14. Cette dernière est composée de pilotes de milice qui, forts de leur expérience de pilotes de lignes, soutiennent l'école de pilotes dans le vol aux instruments sur PC-7.

Fonctions instruites

La FOAP av 31 instruit les fonctions suivantes. Les soldats d'aviation sont instruits dans toutes les fonctions nécessaires pour l'engagement des avions de combat, des drones ou des hélicoptères (armement, maintenance, réparation). De plus, ils appuient l'engagement des aéronefs depuis les aérodromes dans le domaine de l'exploitation des infrastructures, de la transmission, du système de conduite et d'information des Forces aériennes, du piquet en cas d'accident et de la sécurité des ouvrages.

Après une période d'instruction de base et d'instruction spécifique à la fonction comme fusilier, les soldats de sûreté d'aérodrome reçoivent auprès de la FOAP av 31 un complément d'instruction en vue de protéger des



Entretien avec le Brigadier Pierre Egger

Commandant de la FOAP aviation 31

- Depuis ses débuts, à quels défis la FOAP av 31 a-t-elle été confrontée?

Les débuts de la FOAP av 31 coïncident avec la mise en marche de l'Armée XXI. Après quelques temps, nous avons constaté que trois défis principaux allaient rapidement nous pousser à développer des solutions. Premièrement, la réduction du personnel au courant de la phase de planification nous a confrontés à une baisse de notre capacité à durer. Maintenant encore, le nombre de nos collaborateurs ne suffit pas à couvrir nos besoins de façon durable. Deuxième défi, le recrutement des militaires contractuels de qualité en vue d'assurer la formation technique nous a posé rapidement un problème, dans la mesure où l'économie se porte plutôt bien. Troisièmement, la formation des cadres de milice nous a rapidement montré que l'expérience de conduite et les connaissances techniques des cadres de milice ne suffiraient pas. Pour nous, l'étape de développement 08/11 est une réponse à ces défis.

- La FOAP av 31 instruit ou engage des militaires dans des spécialités très diverses au sol comme en l'air, sur de nombreux types d'aéronefs et dans un secteur d'engagement au moins aussi grand que la Suisse. Comment faites-vous pour gérer et conduire cette multitude?

Vous avez raison. Je me sers d'une conduite axée sur l'écoute et le dialogue de façon continue. Avec plusieurs commandements conçus selon les besoins spécifiques, et avec des subordonnés de confiance, une saine délégation des responsabilités et des compétences permet d'utiliser un tel mécanisme de conduite. Par ailleurs, nous avons tenu compte de l'entrée en vigueur de l'étape 08/11, afin que nos cinq commandements soient plus équilibrés et plus autonomes, tout en favorisant les synergies.

- La FOAP av 31 doit-elle faire face à une augmentation des missions? Comment les gère-t-elle? L'étape de développement 08/11 va-t-elle dans ce sens ou faut-il prévoir de nouvelles adaptations?

Certainement! Mais je parle là de l'augmentation de nos missions d'instruction. Dans la mesure où, comme je l'ai dit précédemment, nos cadres de milice manquent d'expérience de

la conduite et de connaissances techniques, nous nous sommes fixés comme objectif de combler ces lacunes. D'un côté, leur formation sera davantage axée sur la technique et de l'autre, nous permettrons aux cadres d'effectuer leur service pratique auprès de la milice dès le début de l'école de recrues. Dès lors, l'étape de développement 08/11 est une adaptation marquée par le retour de ce que nous avons connu avant l'Armée XXI, mais avec les avantages de l'organisation actuelle.

- Comment la milice pourra-t-elle encore être engagée dans un temps où la technicité des aéronefs et des systèmes augmente autant?

Dans la mesure où une augmentation du personnel civil sur les bases aériennes n'est pas prévue, il le faudra. Je trouve que c'est bien ainsi ; je suis un fervent défenseur de la milice! Selon moi, il s'agit d'un système qui permet l'échange entre les mondes civil et militaire, un échange générateur de profits partagés. Et avec le système de recrutement actuel, nous accueillons des citoyens qui font service dans un domaine qui leur convient et où ils ont davantage l'occasion de nous faire profiter de leurs connaissances civiles. De plus, la milice est et restera une garantie pour notre capacité à durer. L'engagement de compagnies de cours de répétition durant le WEF illustre parfaitement cet état de fait.

- Verra-t-on un jour des militaires de milice contribuer à des engagements depuis l'étranger?

De quelle milice parle-t-on? Parce que selon la définition qu'on donne au mot « milice », c'est déjà largement le cas. Par exemple, au Kosovo, on trouve des miliciens qui sont employés par la Confédération. Dans le cadre des troupes aux cours de répétition, ils ne sont en principe pas prévus pour ce type d'engagement. Les engagements de courte durée en cas de catastrophe dans des régions limitrophes de la Suisse constituent une exception.

- Avez-vous encore le temps de voler?

Entre 1998 et 2000, j'étais responsable pour l'introduction du F/A-18 : ce fut le point d'orgue de ma carrière de pilote militaire. Depuis, je me limite à voler en PC-7 afin de garder un minimum de contact pratique avec le domaine aéronautique.

Propos recueillis par le cap Philippe Allain

installations et des infrastructures d'importance vitales. Après la présélection aéronautique et le recrutement comme candidat cadre, les candidats pilotes doivent accomplir une instruction d'officier normale. Après le service pratique, ils se soumettent à une sélection approfondie dans le domaine aéronautique qui débouche, en cas d'appréciation positive, sur un contrat d'emploi pour une instruction comme pilote. Les opérateurs de drones travaillent en petite équipe très spécialisée avec le système de drones d'exploration ADS-95, les opérateurs de drones (pilotes ou opérateurs de renseignement) procurent des informations sur la situation à partir de l'air. Instruits en tant que cadres, les éclaireurs parachutistes sont chargés d'acquérir des renseignements et doivent être en mesure de survivre en environnement hostile. L'instruction comprend avant tout les domaines suivants : activités dans le domaine du renseignement, connaissance approfondie des transmissions, entraînement à la survie et instruction au parachutisme de jour et de nuit.

Les moyens

Auprès de la formation d'application travaillent actuellement 164 collaborateurs militaires et 24

collaborateurs civils. Par ailleurs, la FOAP av 31 s'est associée à la ZHW (Zürcher Hochschule Wintherthur) afin d'offrir aux candidats pilotes un bachelor en aviation complétant ainsi leur formation de pilote militaire dont le cursus s'étend désormais sur cinq ans.

Conclusion

Ainsi, dans l'univers pluriel de la FOAP av 31, l'étape de développement 08/11 se conçoit comme une adaptation, afin de donner une plus-value à l'Armée XXI. La restructuration des commandements et le retour de la milice à la conduite des écoles de recrues devraient influencer positivement l'expérience de conduite des cadres de milice.

Après cette étape, il faudra voir encore plus loin. Ainsi, pour le commandant de la FOAP av 31 : « Instruire deux écoles de recrues F/A-18 et Super Puma en parallèle, voilà ma vision pour l'avenir ». PA CAPONA!

P.A.